

Bruxelles, le 11 février 2020

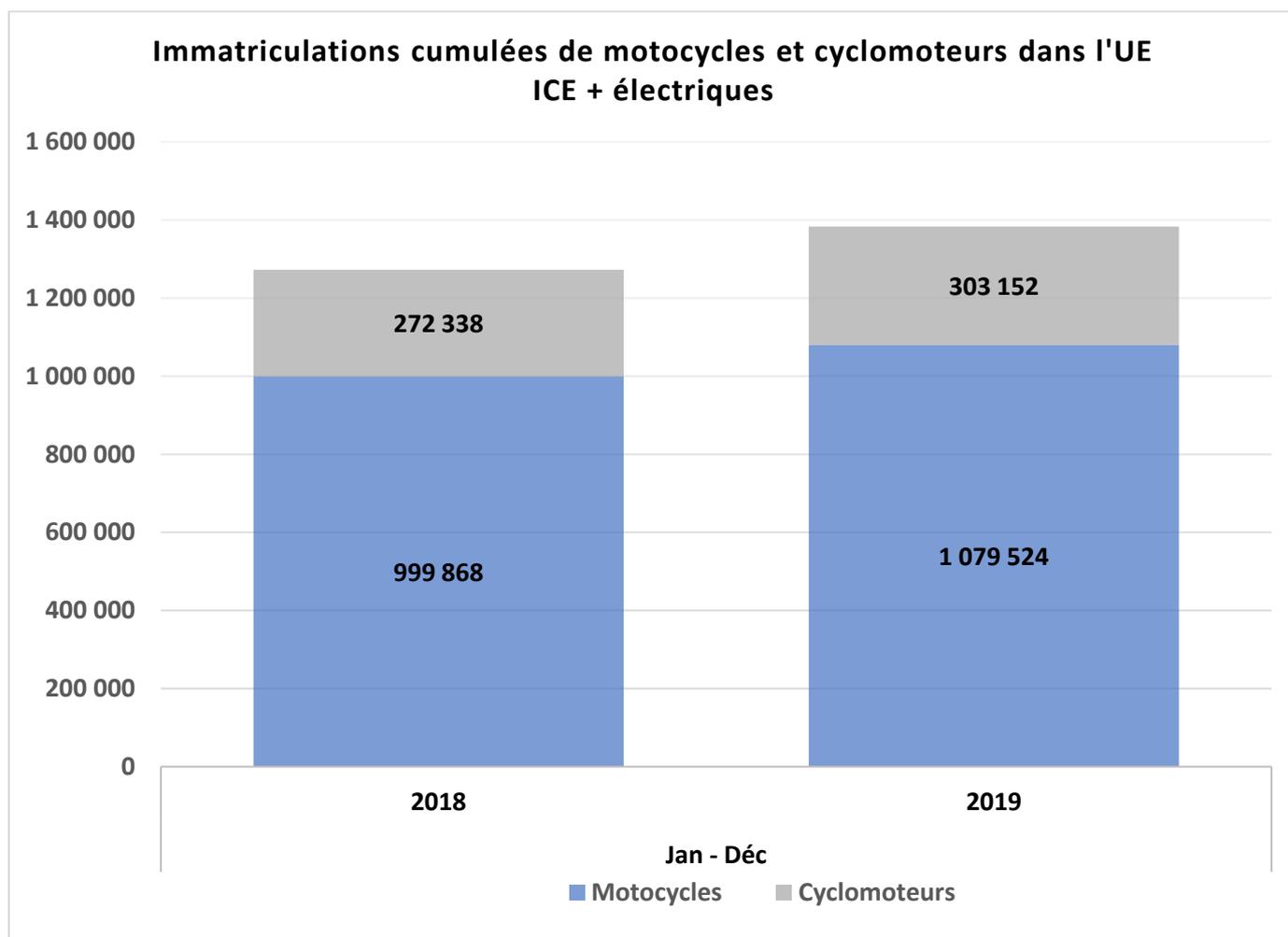
### Diffusion des statistiques de l'ACEM

#### Les immatriculations de motos dans l'Union européenne ont augmenté de 8 % en 2019

Un total de 1 079 524 motos a été immatriculé en 2019 dans l'UE selon les derniers chiffres publiés aujourd'hui par l'Association des Constructeurs Européens de Motocycles (ACEM). Ce qui représente une hausse de 8 % par rapport aux nombres d'immatriculation de 2018. Les principaux marchés des motos en Europe en 2019 étaient : l'Italie (231 712 unités), la France (197 470 unités) et l'Espagne (177 037 unités). Les chiffres des motos comprennent les véhicules à deux et à trois roues équipés de moteur ayant une capacité de 50 cc, ainsi que les motos électriques.

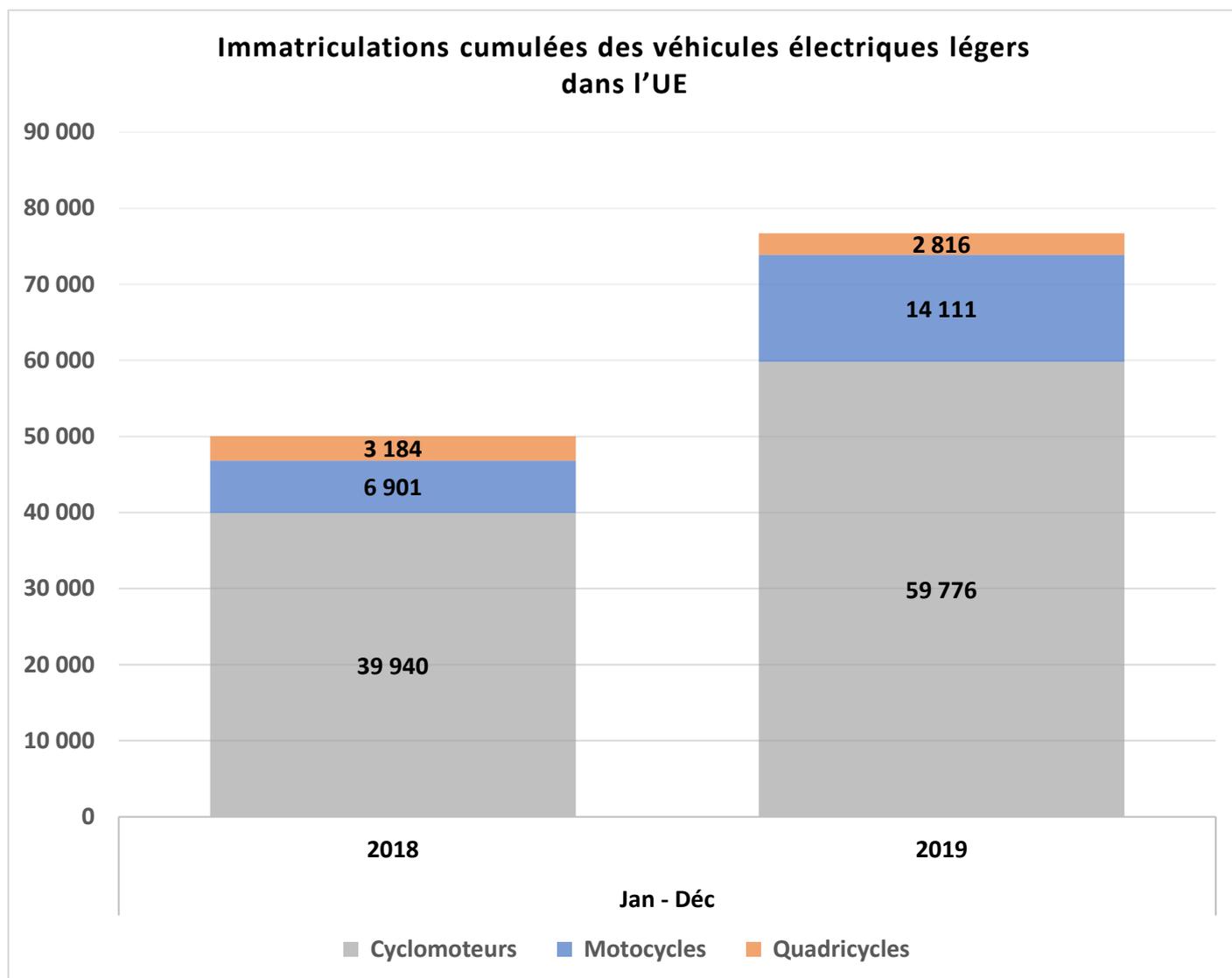
#### Les immatriculations de cyclomoteurs dans l'UE ont également augmenté de 11 %

Le marché européen des cyclomoteurs a progressé de 272 338 unités en 2018 à 303 152 unités en 2019. Ce qui représente une hausse de 11,3 %. Les principaux marchés des cyclomoteurs en Europe étaient : la France (91 043 unités), les Pays-Bas (62 340 unités), la Belgique (27 073 unités), l'Allemagne (25 247 unités) et l'Italie (21 133 unités).



## Les immatriculations de motos et cyclomoteurs électriques à la hausse dans l'UE en 2019

De plus, le marché des motos électriques a augmenté de 6 901 unités en 2018 à 14 111 unités pour 2019 (+104,48 %). Cependant, il représente toujours un marché de niche. Seulement 1,3 % des motos immatriculées en Europe en 2019 étaient électriques. Les immatriculations de cyclomoteurs électriques ont connu une hausse substantielle de 39 940 unités en 2018 à 59 776 unités pour 2019 (+49,7 %). Le marché européen des quadricycles électriques a chuté de 3 184 unités à 2 816 unités (-11,6 %).



### Citation

Commentant les dernières tendances du marché, le secrétaire général de l'ACEM, Antonio Perlot, a déclaré :

« La croissance du marché enregistrée en 2019 est supérieure à toute attente. Dix ans après la crise, qui a également eu un impact important sur le secteur des motos, c'est une confirmation d'un retour à une attitude générale positive envers la consommation.

Cela montre également un intérêt croissant pour les motos et cyclomoteurs, aussi bien pour faire la navette que pour le loisir. C'est en partie le reflet du déploiement de la norme environnementale EURO 4, désormais terminée. Avec

la récente mise en application de la norme EURO 5 et le lancement connexe sur le marché de nouveaux modèles de motos, cette tendance positive devrait se poursuivre en 2020.

La croissance du segment des cyclomoteurs confirme également l'intérêt renouvelé pour les solutions de mobilité urbaine légère, en particulier en ce qui concerne la niche des véhicules électriques. De manière générale, le remplacement d'anciens véhicules du parc circulant des deux-roues motorisées va améliorer la contribution des motos et cyclomoteurs à une mobilité plus propre et plus efficace. ».

### **À propos de l'ACEM**

- L'Association des Constructeurs Européens de Motocycles (ACEM) représente des constructeurs de cyclomoteurs, de motos, de tricyles et de quadricycles (véhicules de la catégorie L) en Europe.
- Les membres de l'ACEM comprennent 18 entreprises manufacturières : BMW Motorrad, Bombardier Produits récréatifs (BRP), Ducati Motor holding, Harley-Davidson, Honda, Kawasaki, KTM, KYMCO, MV Agusta, Peugeot Scooters, Piaggio, Polaris Industries, Qooder, Renault, Royal Enfield, Suzuki, Triumph Motorcycles et Yamaha.
- L'ACEM représente également 17 associations industrielles de motos dans 16 pays européens différents.

### **Contact presse**

Pour obtenir de plus amples informations ou pour recevoir ultérieurement des mises à jour sur le marché de l'ACEM, des actualités ou des communiqués de presse veuillez contacter :

Ilaria Balloni. Assistance de communication de l'ACEM

E-mail : [communications@acem.eu](mailto:communications@acem.eu)

Tél.: 022 30 97 32